

trouvait incompétents, on pourrait alors, moyennant garantie, appeler les agents des éleveurs de compagnie préposés aux céréales à se charger de l'inspection des céréales entreposées sur la ferme.

Une fois leur autorité assurée, ils pourraient lorsqu'il y aurait une quantité suffisante de céréales convenablement entreposées sur la ferme, effectuer une avance en espèces égale à 75c. le boisseau pour un maximum de 2,000 boisseaux. Ce montant de 75c. représenterait environ la moitié du prix auquel le gouvernement espère vendre le blé; aussi ne vois-je pas que le gouvernement risque d'y perdre beaucoup.

Si chacun des 250,000 détenteurs de permis au Canada saisissaient l'occasion d'emprunter \$1,500,—il est évident que les commettants de l'honorable député de Lisgar (M. Pommer), qui vient de reprendre son siège, n'ont pas besoin de cette avance de fonds, car comme il vient de le dire tout y est pour le mieux, à cause de la ligne de conduite suivie par le gouvernement libéral,—le chiffre en serait quelque peu réduit; toutefois, si tous les détenteurs de permis profitaient de cet avantage le prêt maximum serait de \$272,500,000.

Le prêt en question ne coûterait au gouvernement que le montant de l'intérêt et le gouvernement devrait être capable d'emprunter à court terme à 2 p. 100, de sorte qu'il nous en coûterait une somme de \$5,450,000 pour réaliser un programme de versements provisoires à l'égard des céréales entreposées sur la ferme.

En d'autres termes, pour placer près de 300 millions de dollars de puissance d'achat entre les mains des cultivateurs, il en coûterait moins que la somme requise pour transporter à Montréal l'Office national du film. Cela ne représentait, je crois, que  $\frac{1}{3}$  p. 100 du budget brut et, comme les fonds que touchent les cultivateurs entrent en circulation, ils donneraient une impulsion aux industries qui alimentent l'agriculture et qui subissent actuellement une régression; cela réduirait également le chômage.

En février dernier, le gouvernement a versé la somme de 30 millions en prestations d'assurance-chômage. La somme de 300 millions en puissance d'achat aux mains des cultivateurs augmenterait l'embauchage et réduirait ce chiffre, de sorte qu'il n'en coûterait rien à la population du Canada pour donner suite à un programme de versements provisoires à l'égard des céréales entreposées sur la ferme.

J'ai mentionné l'industrie des instruments aratoires. C'est un autre aspect de l'économie de l'Ouest auquel j'aimerais m'arrêter. Dans une période où le revenu des fermes a tendance à baisser, nous pouvons étudier le problème sous deux angles. Nous pouvons songer

aux moyens d'accroître les recettes de la population agricole; ces moyens pourraient prendre la forme de garanties et de prix minimums, qu'on pourrait étendre aux produits du bétail. L'autre façon d'envisager le problème, ainsi que l'a recommandé le ministre des Finances (M. Abbott) dans son exposé budgétaire, serait de viser au rendement maximum, de façon à réduire le coût de la production agricole dans l'Ouest du Canada.

Comme cela s'est produit dans d'autres industries, l'agriculture a été considérablement mécanisée. En 1830, avant l'invention de la moissonneuse et de la charrue d'acier, il fallait 55.7 heures-homme pour produire une acre de blé. En 1896, avec l'avènement de la lieuse tirée par des chevaux, le nombre d'heures-homme a été réduit à 8.8 et, de nouveau, avec le perfectionnement du petit tracteur et d'instruments de culture il a été réduit à 3.3, en 1930.

Il faut aujourd'hui à peu près 1½ heure-homme pour produire la récolte de blé obtenue sur une acre de terre. Ces chiffres, je les ai pris dans le *Financial Post*, il y a deux ans. Il est visible qu'un mouvement est survenu au sein de la main-d'œuvre, les ouvriers directement employés à la production agricole passant au domaine d'activité qui fournit les biens et les services requis par les cultivateurs et qui s'occupe des services qui découlent de la production agricole. Avec une telle utilisation de la machine, le cultivateur ne peut survivre que s'il emploie l'outillage le plus efficace et le plus à la page. S'il ne parvient pas à se tenir au même niveau que ses voisins, s'il ne peut effectuer les diverses économies qui s'imposent pour obtenir le rendement maximum, il ne peut que faire faillite et être obligé de vendre son bien à quelqu'un qui exploite son domaine de façon plus efficace.

Ce qui confirme le fait, c'est que les achats d'outillage agricole en Saskatchewan ont passé de \$142,754,400 en 1941 à \$525,644,660 en 1951. Les besoins des cultivateurs de la Saskatchewan en matière d'outillage sont passés en moyenne, durant cette période, de \$2 à \$9 l'acre. Le comité spécial d'enquête sur les instruments aratoires que l'Assemblée législative de la Saskatchewan a créé en 1952 a établi que les immobilisations au chapitre de l'outillage représentaient \$37.27 par acre dans le cas d'une ferme de 160 acres, \$13.10 l'acre, dans le cas d'une ferme de 640 acres, et \$8.29, dans le cas d'une ferme de 2,000 acres. Il faut également tenir compte de ce que la mécanisation est loin d'être complète et de ce qu'une bonne partie de l'outillage a besoin d'être remplacé. Notons que les données que j'ai fournies pour ces dernières années étaient en dollars. Je l'ai fait pour